Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen du préavis PR15.34PR

concernant

une demande de crédit d'investissement de CHF 744'000.pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 16 décembre 2015.

Elle était composée de MM. Eric BAUDIN, Nicolas BURNAND, Robin DELISLE, Jacques FIVAZ remplaçant Mme Valérie DUVOISIN, Julien MING, Patrice PITTORI, Bart WIND et du soussigné rapporteur.

La délégation municipale était composée de Mme la Municipale Marianne SAVARY, de MM. Philippe GENDRET, directeur et André FAVRE, chef de section. Nous les remercions pour leurs explications, particulièrement M. André FAVRE, qui nous a présenté un exposé imagé des divers matériels requis dans le présent préavis.

De celui-ci il est ressorti ce qui suit :

Le SEY achète chaque année 400 compteurs, lesquels sont équipés d'un module permettant de faire, en cas de besoin, du télé-relevé.

1/ compteurs d'eau : vente 2,5 millions m³/an

Pour un réseau de 130 km, 3'200 compteurs en service, avec une fréquence de renouvellement (SSIGE) de 15 ans, accuse une perte voisine de 15 % avec l'ancienne génération de compteurs.

2/ compteurs de gaz : vente 253 millions kWh/an

Le réseau de 120 km, compte 3'000 compteurs à ce jour. Sa fréquence de changement, en application des normes (SSIGE), est de 10 ans pour les pistons et 14 pour les soufflets.

3/ compteurs d'électricité : vente 120 millions kWh/an

Le cycle de renouvellement (OIBT) est défini sur un sondage annuel de contrôle statistique sur les lots. Le réseau actuel est équipé de 350 km de câbles.

Il faut compter 40 ans pour une rotation complète de tous les compteurs.

Nous relevons que pour l'année 2015, le Service des énergies a été sollicité pour de nouvelles extensions de réseaux par diverses institutions, à savoir : ECA, renforcement de la défense incendie par la pose de bornes Hydrant et de Sprinkler dans le secteur Haldimand ; Commune de Mathod pour la maintenance de son réseau de gaz, la pose d'une armoire de 230V sur la promenade A. Fallet et l'extension du réseau de

gaz au chemin de la Chèvre, etc. Ces réalisations sont comprises dans le crédit d'investissement lequel est fermé à la fin de l'année. A la fin de l'exercice 2015, ledit crédit devrait être entièrement utilisé.

Informations complémentaires :

Nous relevons, pour conclure, que cette pratique de remplacement des compteurs est appelée à perdurer plusieurs années. En effet, la Confédération doit définir précisément un cahier des charges de compteurs « intelligents » pour atteindre les objectifs politiques fixés vers 2050.

Notre Service des énergies planche sur cette problématique et adressera, à la Municipalité, dans le courant de l'année à venir un rapport.

Conclusions:

Les divers préavis déposés depuis 2008 démontrent clairement que les crédits accordés pour le remplacement de compteurs et la réalisation des petites extensions sur les divers réseaux permettent au Service des énergies de répondre à la demande avec efficacité.

Mesdames et Messieurs les Conseillers, la commission, après délibération et à l'unanimité des ses membres, vous propose d'accepter les articles 1 et 2 du présent préavis, tel que présenté par la Municipalité.

23.12.2015 le rapporteur :

Guy Angéloz